Déclaration du SNUipp-FSU au sujet du décret fixant l'organisation des cycles

Le SNUipp-FSU est favorable à la mise en place de cycles, qui sur trois ans doivent favoriser des apprentissages adaptés aux rythmes divers des élèves.

- Concernant le cycle 1, cycle des apprentissages premiers, nous nous félicitons de la décision d'un cycle unique sur l'école maternelle, dans le cadre d'une redéfinition des missions prenant en compte les constats d'une primarisation de l'école maternelle telle que décrite dans le rapport des Inspecteurs généraux et dont nous avions partagé l'analyse. La création d'un cycle 1 « maternelle » correspond aux demandes portées par le SNUipp lors des concertations menées avant et pendant l'écriture de la loi. Ce cycle, qui correspond en réalité à trois ou quatre années la petite section s'étalant sur une ou deux années si l'enfant est scolarisé avant trois ans doit néanmoins prendre en compte la nécessité d'une articulation avec l'école élémentaire, et notamment la liaison GS-CP.
- Pour le cycle 2, nous partageons l'argument de stabilisation des apprentissages sur trois années qui revalorise le CE2 considéré parfois jusque là comme une classe « de révision ».
- Pour le cycle 3, le SNUipp a exprimé des réserves et proposé notamment qu'il s'appelle « cycle des approfondissements » et non « des consolidations ». Les mots ont leur importance. Nous considérons que les apprentissages du cycle 3 ne doivent pas se limiter à une simple consolidation du cycle précédent mais bien offrir des approfondissements à travers de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs à maitriser.

Très clairement, nous n'avons pas d'opposition de principe sur le découpage en cycles proposé par ce décret. Par contre, à ce stade, nous sommes réservés sur le déploiement concret de cette nouvelle organisation dans les écoles. Vous avez d'ailleurs décidé de retirer la partie du décret traitant notamment du fonctionnement des conseils de cycle 3. Elle était loin d'être aboutie, comportant de nombreuses zones d'ombres et des grandes faiblesses quant à son opérationnalité. Nous sommes donc au milieu du gué. Si nous nous félicitons de ce premier versant, il nous manque l'autre, celui du fonctionnement pratique des conseils de cycle 3, ce qui n'est pas de moindre importance. Nous restons exigeants pour les prochaines étapes. Nous souhaitons que la partie retirée sur le fonctionnement des conseils de cycle soit retravaillée en profondeur avec plus de concertation en amont et en pensant à sa déclinaison pratique dans les écoles afin de ne pas créer une véritable usine à gaz.

Bâtir des progressions de cycles, programmer les apprentissages sur trois années, élaborer des projets de cycles, mettre en cohérence des modalités d'évaluation des élèves, pour ne citer que ces quelques objets professionnels possibles, tout cela ne s'improvise pas. Il faut notamment dégager du temps pour les équipes enseignantes, les aider et les accompagner avec une formation initiale et continue solide, garantir les remboursements de leurs frais de déplacements entre les écoles et le collège...

Ce n'est pas une petite affaire, tant un fonctionnement en cycles que nous appelons de nos voeux dépend directement de ces nombreux paramètres et donc des moyens donnés aux équipes pour travailler ensemble.

Sans cela, on se réjouira d'avoir de beaux cycles sur le papier mais on regrettera tous qu'ils ne tournent pas rond dans les écoles. On ne peut pas éternellement compter sur un engagement professionnel de nos collègues basé sur le seul militantisme pédagogique

voire même le volontariat.

Il faut aller plus loin que cette belle construction théorique et réussir sa mise en oeuvre pédagogique pour la réussite des élèves. A ce jour, il reste encore trop de points aveugles pour garantir une déclinaison concrète réussie.